

Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
12 février 2025

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 18 FEVRIER 2025

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Didier TOUBIN, Gilles CARRE (à partir de la délibération B/25/36), Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Jacques BARTHELEMY, Georges STRUTYNSKI.

ABSENTS EXCUSES : Christophe LUCAND, Sylvie VENTARD, Ghislaine POSTANSQUE, François MARQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/25/37 - OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASÉ JEROME GOLMARD A BROCHON (RELANCE)

Vu la délibération B/24/120 BIS ;

Vu la délibération B/24/148 ;

Vu l'article L2123-1 du code de la commande publique ;

Considérant qu'une première consultation a été lancée pour la rénovation énergétique du gymnase Jérôme GOLMARD à Brochon le vendredi 09 août 2024 ;

Considérant que cette consultation a vu ses lots 3, 11 et 13 déclarés sans suite ;

Considérant qu'une seconde consultation a été lancée pour ces 3 lots le lundi 21 octobre 2024 ;

Considérant qu'au terme de cette relance, l'attribution des lots 11 et 13 avaient été retardée ;

Considérant que pour les lots 11 et 13, 9 plis ont été transmis.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le n°11 « chauffage – ventilation – plomberie sanitaire » du marché à l'entreprise MUNIER SAS pour un montant prévisionnel de 292 000.00 € HT,

- **ATTRIBUE** le n°13 « gestion technique centralisée » du marché à l'entreprise MUNIER SAS pour un montant prévisionnel de 32 000.00 € HT.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.

